



13 JUILLET 2023

#117

# NEWSLETTER

Veillez à la croissance de votre activité **HEBDO**



## DANS CE NUMÉRO

### FACTURE D'ÉNERGIE POUR LES TPE/PME

Ce 13 juillet, a été lancée l'Alliance Pacte PME, une initiative inédite visant à rassembler État, grands comptes et PME pour la décarbonation des activités de ces dernières. À cette occasion, le media environnement-magazine.fr donne la parole à François Perret, directeur général de Pacte PME. Extraits

Les 146.000 PME français « représentent environ 30 % de l'empreinte carbone de la France », expose François Perret. Par ailleurs, « les PME impactent le bilan des émissions de gaz à effet de serre des grandes entreprises, puisque les émissions indirectes de ces dernières liées à leurs fournisseurs représentent en moyenne de 6 à 35 % des émissions totales selon les secteurs.»

Dans ce contexte, « l'alliance Pacte PME a pour ambition d'accompagner près de 3 500 PME dans leur effort pour réduire leur empreinte carbone. L'Alliance regroupe déjà 7 grands comptes : Aéroports de Paris, Bouygues Construction, EDF, Engie, Sanofi, Schneider Electric et Thales. » Quelques 1500 PME ont déjà été approchées pour rejoindre le Pacte, après avoir répondu « à une « enquête de maturité », permettant d'approcher leur situation, l'état d'avancement de leur démarche de décarbonation et leurs besoins d'accompagnement. » Elles seront par la suite orientées vers un opérateur pour les accompagner vers un bilan carbone et la mise en œuvre de leur plan d'action.

« Beaucoup de dirigeants de PME hésitent encore à engager une démarche formelle de décarbonation, regrette François Perret. Certains se disent que cela va leur coûter cher et leur prendra du temps. Surtout, ils ne disposent d'aucune vue précise du marché de l'accompagnement qui les aiderait à choisir avec discernement tel opérateur plutôt que tel autre. [...] L'Alliance Pacte PME a précisément pour objectif de les aider à accomplir ce travail de manière simplifiée et solidaire. Nous entendons ainsi rompre la solitude de l'entrepreneur industriel, qui ne sait pas à qui s'adresser, comment s'y prendre et quels moyens engager dans le processus de décarbonation. Toute la force de notre dispositif réside dans le fait qu'il est « collectif ». »



## Facture d'énergie pour les TPE/PME

Vous pouvez déposer votre dossier dès ce lundi 17 juillet et jusqu'au 31 octobre au guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité pour les mois de mai et juin 2023.

### AVEZ-VOUS VU CETTE INFO ?

Quels usages des Intelligence artificielle dans les pratiques de recrutement ? Quelles transformations des pratiques de gestion des ressources humaines ? La Dares organise un cycle de rencontres pour faire un état de la recherche sur le sujet et réfléchir aux enjeux actuels, du 12 septembre 2023 au 10 octobre 2023.

